

Présidente: Mme **BRICHEZ**, Maire

Étaient présents : Mme BRICHEZ –M. HUGUET- M. DEFROCOURT - Mme DRICI - M. GAUTIER - M. LANTHIEZ - Mme CHARLES - M. DELPLANQUE - Mme HENSER - M. GAUDEFRY - M. MECHEMECHE -- M. GILANT

Absent excusé : M. MORANDEAU ayant donné procuration à M. HUGUET

Secrétaire de séance : M. DEFROCOURT

✠ ✠ ✠ ✠ ✠

1. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de périmètre du futur Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre à créer par fusion de la Communauté de Communes La Ruraloise et de la Communauté de Communes du Pays de Thelle.

2. A l'unanimité, il décide :

- de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- de proposer la suppression en cohérence d'un emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire.

3. Il fixe, à l'unanimité, les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité :

CADRE D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe ↳ Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100 %
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe ↳ Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	100 %
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe ↳ Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100 %

4. Accord est donné, par 12 voix (Mme BRICHEZ ayant quitté la salle après avoir donné la présidence à M. HUGUET), pour l'établissement d'un plan d'alignement, rue du Château Vert.

5. Avant de se prononcer sur le projet de convention relative aux modalités de remboursement d'une partie des charges des agents communaux, le Conseil Municipal, (par 12 voix et 1 abstention : Mme BRICHEZ), émet le souhait de rencontrer un représentant de la Mairie de Thury-Sous-Clermont afin d'obtenir des précisions sur les modalités de la convention.

6. A partir de septembre 2016, la participation mensuelle demandée aux familles pour chaque enfant inscrit aux TAP (temps d'activités périscolaires) est fixée, à l'unanimité, à 11,00 €.

7. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote un taux de progression de 1% à retenir pour 2016, pour l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

INFORMATIONS

✠ Mme **BRICHEZ** relaie les remerciements de Mme Christiane **MARIVET**, Présidente de l'Association Musicale de Bury, pour la subvention accordée par le Conseil Municipal.

- Elle remercie toutes les personnes qui ont participé à la cérémonie du 7 mai qui a revêtu, cette année, un éclat particulier, ainsi que les membres du Conseil Municipal qui se sont investis dans l'organisation de la réception.

- L'enquête publique ayant pour objet l'élaboration du PLU de Hondainville, durant laquelle 10 observations ont été déposées, est terminée. Le commissaire-enquêteur dispose d'un mois pour rendre ses conclusions.

- En ce qui concerne le projet de MAM, une visite des locaux a eu lieu le 25 avril dernier avec les représentants du Département et l'architecte. Un accord de principe a été donné pour poursuivre les travaux. Une Déclaration Préalable de travaux a été déposée pour le changement de destination.

- L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais-Esitpa convie les élus du bassin versant du Thérain à une classe d'eau. Ce dispositif a pour objectif de présenter les enjeux liés à l'eau sur le territoire et d'aider les élus à mieux intégrer la gestion et la préservation des ressources en eau. Huit journées sont prévues, de juin 2016 à février 2017. Le bulletin d'inscription est à retourner avant le 08 juin.

- Dans le cadre d'une étude sur la truite fario sur le bassin versant du Thérain, la Fédération de pêche de l'Oise souhaite réaliser, le 31 mai, une pêche électrique sur le ruisseau du Lombardie, afin d'établir un inventaire piscicole. Autorisation a été donnée pour réaliser cette pêche le long des parcelles cadastrées section B 266, B 267 et B 269 appartenant à la Commune. Les poissons capturés seront remis à l'eau hormis les espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques selon l'article R 435-2 du Code de l'Environnement.

▪ Le Conseil Régional des Hauts-de-France souhaite mener un travail d'enquête et d'analyse auprès de 526 ménages installés depuis moins de 5 ans dans leur logement actuel, en zone rurale ou périurbaine, afin de mieux connaître les motivations de ces habitants. La commune est potentiellement concernée par cette enquête qui se déroulera entre avril et septembre 2016. Les intervenants sont issus de 2 cabinets : le CRESGE (bureau d'étude et centre de recherche de l'Institut Catholique de Lille) et Règle de 3 (institut d'études et de sondages).

▪ Une demande d'habitants pour organiser « La fête des voisins » le 27 mai, sur la Place de l'Eglise, a été déposée en fin de matinée, à la Mairie. Mme BRICHEZ, considérant qu'il s'agit d'une excellente initiative, a émis un avis très favorable à cette requête.

▪ Un document de valorisation financière et fiscale pour 2015 a été transmis par la Trésorerie. Y figurent, entre autres, les tableaux ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement

En €/hab	Montant en €/hab pour la même strate de population			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	110	201	184	191
Charges de personnel	154	214	238	262
Charges de gestion courante	53	97	94	112
Charges financières	0	17	16	22

Recettes de fonctionnement

En €/hab	Montant en €/hab pour la même strate de population			
	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	346	396	391	418
Dotations et participations	140	171	199	214

Dépenses d'investissement

En €/hab	Montant en €/hab pour la même strate de population			
	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	554	236	209	251
Remboursement emprunts	0	51	48	68

Recettes d'investissement

En €/hab	Montant en €/hab pour la même strate de population			
	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	14	33	40	52
Subventions	120	55	60	70

✎ M. HUGUET apporte les précisions suivantes sur les travaux :

▪ Le parcours de santé a été installé : les agrès pour enfants ont été regroupés en bas du verger, ceux pour adultes répartis sur la surface restante. Il reste à installer 5 poubelles, 5 bancs et 2 tables pique-nique aux Butteaux.

▪ Des souches ont été enlevées à la peupleraie des Butteaux, près du petit pont et autour de la station d'épuration.

▪ Concernant la mare prévue aux Butteaux, le devis a été renvoyé.

▪ Accord a été donné à l'entreprise **WIART** pour la réfection de la toiture de la galerie centrale de l'école.

▪ Un banc de pierre a été donné par M. et Mme **DELESTRÉE** : il sera installé en face du terrain de football.

▪ L'appel d'offres pour les travaux de requalification des trottoirs a été lancé. Les offres doivent être remises au plus tard, le 27 mai.

▪ Il conviendra de relancer l'architecte pour l'appel d'offres des travaux prévus au Vert Pommier.

✎ Mme **CHARLES** souligne le danger et la gêne occasionnés par l'utilisation de la Rue des Butteaux, par des motos, dans le cadre de cours d'auto-école,

A HONDAINVILLE, le 02 juin 2016
Le Maire,

Michèle BRICHEZ